



Le GRAIE – Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau – est une association créée en 1985. Elle compte à ce jour près de trois cents membres publics et privés qui interviennent régulièrement au sein de l'association. Ses principaux partenaires sont le Grand Lyon, l'Agence de l'Eau RMC, la DREAL, et la Région Rhône-Alpes.

La vocation du Graie est de mettre en relations scientifiques, acteurs de terrain et pouvoirs publics, pour partager les connaissances et faire évoluer les pratiques dans les domaines de la gestion urbaine de l'eau à travers l'animation de groupes de travail et de dispositifs de recherche, l'organisation de rencontres et la diffusion des informations.

L'action du GRAIE est développée selon **trois axes thématiques** :

- mieux lier **aménagement et gestion de l'eau**, promouvoir des solutions alternatives et maîtriser l'impact des rejets sur les milieux récepteurs,
- mieux intégrer les risques pour **la santé dans la gestion de l'eau et de l'assainissement**,
- mieux gérer **les milieux aquatiques** en intégrant toutes leurs dimensions,

Les moyens d'action développés par le GRAIE sont de trois types :

- Il anime différents groupes de travail et réseaux régionaux sur l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines, forces de propositions techniques, méthodologiques et réglementaires.
- Il anime également trois dispositifs de recherche : la ZABR, Zone Atelier "bassin du Rhône", l'OTHU, Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine, et SIPIBEL, Site pilote de Bellecombe sur les effluents hospitaliers et stations d'épuration.
- Il organise régulièrement des rencontres, conférences et colloques, de locales à internationales, favorisant la compréhension et l'application des textes réglementaires, l'accès à la connaissance technique et aux résultats de recherche, ainsi que les échanges d'expériences ; Il met à la disposition de tous les résultats de ses travaux via son site internet.

L'adhésion à l'association permet :

- **Participer à des événements réservés aux adhérents ;**
- **Bénéficier de tarifs préférentiels sur les manifestations ouvertes à tous ;**
- **Être informé des activités de l'association et participer à leur définition.**

Le Graie propose trois types d'adhésions : adhésions personnes physiques ; adhésions personnes morales et depuis 2012 adhésions membres actifs du réseau régional. Les organismes suivants sont membres actifs du réseau régional du Graie : Chambéry Métropole, Conseil Général de la Loire, Conseil Général de Haute-Savoie, ENTPE (LEHNA), INSA de Lyon (LGCIE), La Métro Grenoble, Roannaise de l'Eau, Safège.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet www.graie.org

L'animation des réseaux régionaux et l'organisation des journées d'échange a le soutien de, l'Agence de l'Eau RMC, le Grand Lyon et de la DREAL
Journée accueillie par L'ENTPE.



GRANDLYON



9^{ème} journée d'échanges régionale

PROGRAMME



Autosurveillance des réseaux d'assainissement

Retours d'expérience

Points caractéristiques, Modélisation, Supervision, Métrologie

Jeudi 3 avril 2014 de 9h30 à 17h00

LIEU: Amphithéâtre du BAS – ENTPE
3 rue Maurice AUDIN- Vaulx en Velin (69)

GRUPE DE RECHERCHE RHONE ALPES SUR LES INFRASTRUCTURES ET L'EAU
Domaine scientifique de la Doua – 66, bd Niels Bohr – CS 52132 – 69603 Villeurbanne cedex
Tel : 04 72 43 83 68 • Fax : 04 72 43 92 77 • inscription@graie.org • www.graie.org

RESEAU REGIONAL D'ECHANGES
AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

L'autosurveillance des réseaux d'assainissement



Depuis 1991, la Directive européenne sur le traitement des Eaux Résiduaires Urbaines (ERU), ainsi que les lois et codifications françaises, ont institué le principe de "surveillance des systèmes de collecte des eaux usées et des stations d'épuration en vue d'en maintenir et d'en vérifier l'efficacité" (article 17 de l'arrêté ministériel du 22 juin 2007). Elles chargent les collectivités locales de cette mission, et l'arrêté du 22 juin 2007 (en cours de révision) en précise les modalités.

Au-delà du **caractère réglementaire obligatoire**, l'autosurveillance constitue également pour les collectivités **une réelle opportunité pour connaître et optimiser la gestion de leurs systèmes d'assainissement**.

La mise en place, la pérennisation, l'évolution de l'autosurveillance soulèvent cependant de nombreuses questions: Comment répondre aux obligations réglementaires? Quels objectifs fixer au-delà de ces obligations? Quels niveaux d'information atteindre et quels outils développer? Quels points instrumenter et comment? Quels paramètres suivre? Comment administrer et exploiter les données pour disposer d'un vrai outil de gestion?

Face aux choix nécessaires et à l'évolution de la réglementation, les collectivités cherchent ainsi **des éléments de réponse d'ordres méthodologiques, techniques et financiers**.

Réseau régional

Afin de répondre aux besoins des collectivités sur cette thématique, le GRAIE a mis en place depuis 2006 un réseau régional d'échanges. L'idée structurante de ce réseau est de mettre en relation les différents acteurs de l'autosurveillance et, au-delà des contacts et échanges informels, de leur permettre de mutualiser leurs connaissances et compétences et les aider à formaliser et transmettre **leur expérience**.

Deux niveaux d'échanges et d'apports d'informations sont proposés au sein du réseau :

- Une **journée d'échanges régionale annuelle**, destinée à l'ensemble des acteurs concernés.
- Des réunions en **groupe de travail** restreint, rassemblant 3 à 4 fois par an des experts et des exploitants ayant déjà mis en place l'autosurveillance.

Ce groupe a déjà établi des éléments d'aide aux collectivités : organigramme, CCTP commenté, fiches techniques et méthodologiques. Les documents produits ainsi que les différents retours d'expériences présentés lors des journées d'échanges précédentes sont mis à la disposition de tous sur notre site internet www.graie.org.

Journée d'échanges

Cette journée d'échanges s'adresse aux acteurs déjà engagés dans l'autosurveillance, mais aussi aux collectivités qui doivent la mettre en place.

Elle est l'occasion de restituer huit années de travail du groupe, de faire un éclairage réglementaire, de présenter les stratégies et démarches retenues par différentes collectivités et enfin, de mobiliser des experts français/européens en métrologie et hydrologie urbaine.

PROGRAMME

ACCUEIL

09h30

Ouverture et présentation des travaux du groupe

10h00

Yves PERRODIN, ENTPE et Elodie BRELOT, GRAIE

Autosurveillance sur le Bassin RMC et perspectives réglementaires

10h15

Lionel MERADOU, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'autosurveillance chez nos voisins européens

-- **Allemagne: Mesures et Modélisation intégrée Réseaux / STEP / Milieu** 10h45

Frank BLUMENSAAT, Université technique de Dresde- Allemagne

Répondre à la demande réglementaire française

-- **Différence entre mesure et estimation – Définitions et Exemples** 11h45

Jean-Luc BERTRAND KRAJEWSKI, INSA de LYON

DEJEUNER

12H15

Mise en œuvre et capitalisation des informations

-- **Autosurveillance de la ville de Romans sur Isère : instrumentation, modélisation, hypervision**

14h00

Valérie LOMBARD, Ville de Romans^s/Isère & Julien MALANDAIN, Veolia Eau

-- **Mise en place et suivi du diagnostic permanent du réseau d'assainissement avec utilisation des postes de relèvement comme point d'information débitmétrique**

Retour d'expérience de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau 14h30

Brice Le DILOSQUER de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau & Théo MALZIEU, Veolia EAU

-- **Mesure de débit au niveau d'un trop-plein de poste de relèvement** 15h00

Gislain LIPEME KOUYI – INSA LGCIE

PAUSE

15H30

Métrologie

-- **Utilisation des données de métrologie réseau pour le suivi qualitatif de la rivière**

Cédric FAVRE, Chambéry Métropole & Cyrille GIREL, CISALB – Lac du Bourget

-- **Instrumentation pour collectivité de petite taille:**

Capitaliser et adapter les retours d'expériences des collectivités de taille supérieure

Intervenant à confirmer

FIN DE JOURNEE

17H00

Version du 12/03/2014

BULLETIN DE PARTICIPATION

Jeudi 3 avril 2014 – ENTPE – Vaulx en Velin (69)

POUR VOUS INSCRIRE
- FORMULAIRE EN LIGNE DISPONIBLE SUR LE SITE DU GRAIE
<http://www.graie.org/survey/index.php?sid=64941&lang=fr>
ou
- bulletin ci-après à imprimer pour un retour par fax/courrier

COORDONNEES

Si vous le souhaitez, vous pouvez simplement agraffer votre carte de visite

Mr Mme Melle

Nom :

Prénom :

Titre :

Organisme :

Adresse :

Code Postal. : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

PARTICIPATION

- Participera à la journée d'échanges
 Participera au déjeuner
 Ne participera pas à la journée d'échanges
 Souhaite prendre part aux prochaines journées



INSCRIPTION

Frais d'inscription : (documents et déjeuner inclus)

- Tarif membre du Graie : 60 € €
 Tarif non membre : 95 € €

Adhésion au GRAIE : L'adhésion au Graie n'est pas obligatoire pour participer. Ces journées d'échanges font partie des activités associatives; les membres ne prennent en charge que les frais directs (déjeuners et reproduction des documents)

- Souhaite adhérer au GRAIE en tant que
- Personne physique : 56 € x soit €
 - Personne morale :
 - Petites structures 111 € €
 (Structures de 3 salariés au plus ou collectivités de moins de 1000 habitants)
 - Autres 420 € €
 - Membre actif du réseau régional, incluant des inscriptions aux rencontres et conférences (voir notre site internet ou nous contacter).
- Souhaite des compléments d'information sur l'adhésion au GRAIE

TOTAL : €

FACTURATION

- Facture demandée en** exemplaires, adressée :
- Au participant
 - Au service comptabilité
 - Autre (préciser) :

QUESTIONS

.....

Bulletin de participation à retourner au GRAIE **avant le 27 mars 2014**
 accompagné obligatoirement d'un règlement ou un bon de commande (administratif uniquement).
*Un email de confirmation d'inscription ainsi qu'un plan d'accès vous seront retournés.
 Une facture et une attestation de présence vous seront envoyées à l'issue de la journée.*

● Tel : 04 72 43 83 68 ● Fax : 04 72 43 92 77 ●
 CS 52132 - 69603 Villeurbanne cedex ● inscription@graie.org

Conditions d'annulation : à compter **du 27 mars**, l'inscription reste due et les documents remis aux participants seront envoyés systématiquement.

PLAN D'ACCES

ENTPE – 3 rue Maurice Audin – Vaulx en Velin (69)



EN VOITURE

PAR LE PERIPHERIQUE LAURENT BONNEVAY

Direction Bourg / Genève, prendre la sortie "Vaulx-en-Velin Centre"

PAR AUTOROUTE

- en arrivant de Paris (A6), direction Marseille, Rocade Est, sortie Vaulx-la-Rize
- en arrivant de Genève (A42) direction Marseille, Rocade Est, sortie Vaulx-la-Rize
- en arrivant de Grenoble ou Chambéry (A43), par le périphérique, direction Bourg-Genève, sortie Vaulx-en-Velin centre, ou par la Rocade Est, direction Paris, sortie Vaulx-la-Rize
- en arrivant de Marseille (A7) ou St-Etienne, au niveau de Chasse-sur-Rhône : direction Paris par Rocade Est, sortie Vaulx-la-Rize.

Dans tous les cas, à Vaulx en Velin, suivre le fléchage ENTPE - Ecole d'Architecture

SI VOUS ARRIVEZ EN AVION OU EN TRAIN

De l'aéroport St Exupéry,

Ligne du tramway «Rhônexpress» arrêt Vaulx-en-Velin La Soie puis bus C8 - direction Vaulx-en-Velin résistance - arrêt «Vaulx - Hôtel de Ville - Campus» puis suivre «Planétarium piétons»

De la gare de Lyon Perrache,

Métro ligne A jusqu'à Laurent Bonnevey

De la gare de Lyon Part-Dieu,

arrêt «Jule Favre» Trolley C3, arrêt «Vaulx-Hôtel de Ville - Campus» puis suivre «Planétarium piétons»

De Laurent Bonnevey,

Trolley C3 ou bus C8, arrêt «Vaulx - Hôtel de Ville-Campus» puis suivre «Planétarium piétons» ou bus 57 arrêt «ENTPE»

Nous vous recommandons de consulter une carte générale en complément de ce plan d'accès !

PAR LA ROUTE

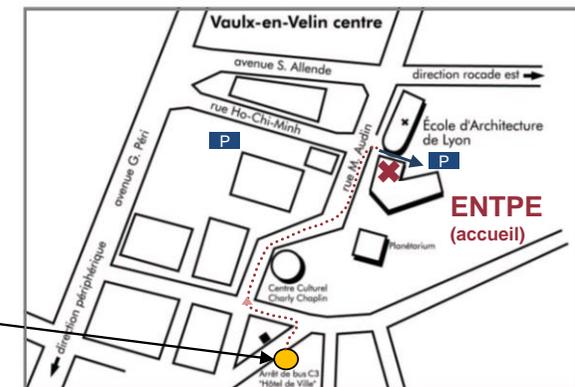


ENTPE

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat
Rue Maurice Audin, 69518 Vaulx en Velin Cedex

AMPHITHEATRE DU BAS

PAR LE TRAIN, LE MÉTRO ET LE BUS



Arrêt de Bus C3
"Hôtel de ville"

.....
Accès piétons